

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Jeudi 8 novembre 2023

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Gérard Laurent, Gilles Robert, Colette Laurent, Cécile Billis, Alexandre Billis.

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau :

La prochaine réunion de bureau est fixée mercredi 6 décembre à 14h30 au Moulin.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 6 octobre 2023 :

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur l’Intranet.

2 - POINT FINANCIER FAIT PAR LE TRESORIER :

Le chiffre d’affaires du mois d’octobre 2023 augmente de + 1.57 % par rapport au même mois de 2022.

La situation est estimée satisfaisante par le bureau.

Un point de la trésorerie est fait au 6 novembre 2023.

2.1 - Chiffres d’affaires des marchés d’automne :

Courge et Saveurs d’Automne : 1841.50€

Journées de la Fourme et des Côtes du Forez : 2849.50€

2.2 – Logiciel de comptabilité devenu obsolète (+20 ans) doit être changé :

Le cabinet comptable Axens à Andrézieux nous propose pour cela un rdv qui sera pris pour Jean-Paul, Michèle et Cécile.

2.3 – Fiches de paie dématérialisées à/c de janvier 2024 et remplacées par un coffre-fort numérique pour chaque salarié. Le coût de la fiche de paie évolue ...

3 – POINT de SITUATION fait par le président :

- 3.1 – Fréquentation du public :

10 528 visiteurs jusqu’au 31 10 23 ; 5 Enquêtes-Games ; beaucoup de familles en visite.

Le chiffre d’affaires des entrées/visites en octobre 2023, s’élève à 3.307€ contre 2.545€ pour le même mois de 2022.

- 3.2 Rupture conventionnelle de Guylaine Bonnefoy salariée du Moulin :

Le dispositif suit son cours.

Janine T. indique que la rupture conventionnelle aurait dû être chiffrée et discutée en bureau avant d'être proposée par le président à Guylaine.

A la suite de cette observation, Cécile indique, qu'elle aurait votée contre l'attribution de la rupture conventionnelle.

- 3.3 – Remplacement de Guylaine :

Cécile rend compte au bureau des conclusions du groupe(*) de travail réuni les 19/10 et 06/11 pour étudier les questions liées au remplacement de Guylaine (diagnostic de poste... procédure d'embauche). Les CR de ces 2 réunions ont été transmis par mail aux membres du bureau avant la présente réunion.

En conclusion, le groupe propose l'embauche de **deux mi-temps annualisés en CDD** orientés l'un pour le guidage/boutique et l'autre pour le secrétariat avec une nécessaire interférence entre les 2 postes afin d'assurer l'indispensable continuité de service compte tenu de l'activité touristique saisonnière dense pour guidage/secrétariat/boutique de mai à septembre et plus faible le reste du temps.

Après échanges et discussions, le bureau valide cette proposition avec embauche de 2 ½ temps annualisés en CDD au 1^{er} février 2024 avec un mois d'essai et pour 12 mois, renouvelable 1 fois dans la limite de 18 mois (soit 12 mois + 6 mois), sous réserve de voir ce qui est applicable à la Convention collective ECLA dont dépend le Moulin.

La saison touristique du Moulin ouvre samedi 10 février 2024.

Le contrat de travail de ces CDD sera élaboré avec l'aide du cabinet social du comptable Axens.

Le bureau valide également qu'en préalable à cette embauche les tâches suivantes soient menées :

- élaborer des procédures écrites
- constituer des documents modèles
- revisiter le nombre, la durée et le contenu des ateliers animations proposés
- revisiter le contenu des classeurs existants et archiver ce qui doit l'être
- constituer des classeurs pour faciliter rangement et recherche par quiconque
- réorganiser les armoires du bureau

- tenir Pierre-Yves informé de la nouvelle organisation
- travailler sur le profil des postes à ½ temps
- lancer les appels à candidatures
- mettre en place un ou plusieurs N+1 en matière de gestion des R.H.

(*) Composition groupe de travail : André Laurent, Alexandre Billis, Cécile Billis, Jeanine Peyron, Janine Tissot.

4 – COMMUNICATION DU MOULIN POUR 2024:

La commission communication (André, Janine) se réunira mercredi 15 novembre à 9h30 au Moulin, afin d'élaborer le budget prévisionnel communication pour 2024 (à présenter au prochain bureau) et étudier les offres de communication parvenues au Moulin.

A noter l'accord donné pour un achat d'espace pour 40€ dans le bulletin municipal de Chalais-d'Uzore.

En amont de cette réunion communication, Janine T. propose au bureau de limiter à 3.000€ le budget communication 2024, compte tenu du coût de la rupture conventionnelle, de la notoriété du Moulin déjà bien installée et des incertitudes quant au résultat financier de l'année 2023.

Pour mémoire, le budget prévisionnel communication 2023 s'élevait à 6.451€ et réalisé au 30 septembre à hauteur de 4.670€.

Le bureau unanime valide la limitation du budget communication 2024 à 3.000€.

5 : COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

La proposition de cette commission faite par Gilles et validée lors du bureau du 8 juin 2023 (cf CR en ligne) sera présentée au CA ce même jour 8 novembre à 18h.

6 – TRAVAUX – ACTIONS 2024 :

- Équipement en meubles du bureau
- Installation table à langer amovible dans les WC dames
- Réfection voûte du four et abergement cheminée du four
- Nettoyage du bief, évaluation des travaux à faire
- Confection de paniers-cadeaux et flyers pour les cadeaux de fin d'année 2023
- Amélioration des cheminements autour du Moulin
- Installation de jeux enfants vers le Pré de la Planche
- Élaboration d'un registre public d'accessibilité obligatoire pour les ERP (mission confiée à Gilles)
- Renouvellement label « Tourisme et Handicap », visite de contrôle non encore réalisée
- Installation de la hotte aspirante au-dessus de la poêle dans le Moulin
- Pompe à bélier à installer
- ...

7 – INFORMATIONS DIVERSES :

7.1 – Marchés de Noël – plannings :

Le planning des marchés de Noël a été élaboré selon les disponibilités signalées.

- Montbrison, vendredi 15 décembre avec Jean-Paul, Michèle et Janine ; samedi 16 avec Jo, Anne-Marie et Joëlle ; dimanche 17 décembre avec Joëlle, Marie-France et Sylvie
- Marols dimanche 3 décembre par Janine et André
- Paslières (63) vendredi 8 décembre avec André et Jean-Yves
- St-Marcelin-en-Forez samedi 9 décembre avec Colette et Gérard
- Essertines-en-Châtelneuf 19 novembre avec Anne-Marie et Bernadette

7.2 – Compte-rendu séminaire *Avenir Montagne et Monts du Forez* le 16 octobre au Col de la Loge :

Moulin représenté par Jean-Yves Alex et Gilles.

Gilles présente le CR au bureau :

Bonne organisation ; une centaine de participants avec présence d'hébergeurs et d'acteurs du tourisme ; un Haut-Forez plein de potentiel dans un terroir vivant, accueillant et préservé ; rareté de la neige donc tourisme 4 saisons ; projet de packaging-tourisme « clé en mains » avec un pass ; déficit de restauration et hébergement vieillissant ; stratégie « utopie réaliste » pour élaborer une gouvernance des Monts du Forez où Loire-Forez-Agglomération n'ait pas toute la part ; un grand tournant se dessine pour les OT appelés à devenir plate-forme hot-line et lieux relais/ressource/multi-fonctions...

7.3 – Colette et Gérard signalent vouloir « prendre leur retraite » à partir de la prochaine AG du Moulin en 2024. Ils quitteront donc le bureau et le CA, mais restent disponibles en tant que bénévoles du Moulin.

7.4 – Décès de Marie Perrin le 31/10, épouse d'Hubert Perrin de la Ferme de Grandris : André a adressé ses condoléances au nom du Moulin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT